

ODYSSEE IMMOBILIER

Société par actions simplifiée
au capital de 515 000 euros
Siège social : 22A, Cours Camille Claudel
Bâtiment THEIA - 6^{ème} étage
76100 ROUEN

RCS ROUEN 803 291 962

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS EXTRAORDINAIRES UNANIMES DES ASSOCIEES

EN DATE DU 27 JUIN 2025

Ratification du transfert de siège social

Les associées,

La Société **ITAQUE**, Société par actions simplifiée au capital de 16 550 000 euros, ayant son siège social est à ROUEN (76100) – 22A, cours Camille Claudel – Bâtiment THEIA - 6^{ème} étage, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de ROUEN sous le numéro 841 624 414, Représentée par Monsieur Marc LAUBIES, son Président

Et

La Société **AVANTY INVEST.**, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social est à SAINT-MARTIN-DU-VIVIER (76160) – 505 Rue de la Sente aux Bœufs, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de ROUEN sous le numéro 897 712 816, Représentée par Monsieur Jean-Charles DUPUIS, son Gérant,

Ont à l'unanimité, conformément aux statuts, à la demande de sa Présidente, pris les décisions suivantes relatives à la ratification du transfert de siège social de la Société :

PREMIERE DECISION

Les Associées ratifient les décisions prises par de la Présidente le 25 Avril 2025 de transférer le siège social de ROUEN (76100) – 107 Allée François Mitterrand à ROUEN (76100) – 22A, cours Camille Claudel – Bâtiment THEIA – 6^{ème} étage et de modifier corrélativement les statuts.

DEUXIEME DECISION

Les Associées donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par tous les Associées de la Société.

Pour la SAS ITAQUE
Monsieur Marc LAUBIES

Pour la SARL AVANTY INVEST.
Monsieur Jean-Charles DUPUIS